AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2117
FR0000072456-FS0659

10 octobre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GO SPORT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 octobre 2014, la société anonyme Rallye SA[1] (83 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 octobre 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 95% du capital de la société GROUPE GO SPORT et détenir, directement et indirectement, 10 772 607 actions GROUPE GO SPORT représentant 13 529 643 droits de vote, soit 95,06% du capital et 95,70% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Rallye SA	7 372 600	65,06	9 057 405	64,06
Miramont Finance et Distribution[3]	3 391 578	29,93	4 456 759	31,52
Matignon Sablons[3]	1 379	0,01	1 379	0,01
L'Habitation Moderne de Boulogne[3]	6 000	0,05	12 000	0,08
Alpétrol[3]	1 050	0,01	2 100	0,01
Total groupe Rallye	**10 772 607**	**95,06**	**13 529 643**	**95,70**

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions sur le marché, dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé par Rallye SA (cf. notamment D&I 214C2019 du 30 septembre 2014).

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Jean-Charles Naouri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 11 332 569 actions représentant 14 137 981 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée par la société Rallye SA.